

62

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII^e Volume.
N^o 4. — Avril 1897.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1897

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruiet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.* — *Tassin père.* — *Deslandes père.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais.* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président. — *M. Cossin, secrétaire.* — *M. Jassemin, secrétaire-général.* — *M. Dubarle, jardinier-professeur.* — *M. Macret, secrétaire-général.*

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents : MM. Brochon, Morel et Vantroys.* — *Secrétaire-Général : M. Delamotte.* — *Secrétaire-Général-Adjoint : M. Pillois.* — *Secrétaire : M. Lestocart.* — *Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret.* — *Trésorier : M. Choquet (Jules).* — *Trésorier-Adjoint : M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavallier.* — *Conservateur du Matériel : M. Tirlet.*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Hennebicq.*
CREIL. — *Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Lachassaingne. Délégués : MM. Richard-Mallet et Grouas.*
CREPY-EN-VALOIS. — *Président : M. Chopinet. V.-Présidents : MM. Petit et Lemercier. Secrétaire : M. Francolin. V.-Secrétaire : M. Gannier. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.*
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président : M. Cusse. Vice Présidents : MM. Bessin père et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. Bassier et Bex.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.*
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.*
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président : M. Vice-Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.*

Nous rappelons qu'une réunion aura lieu à Pont le 16 mai prochain, avec le concours de M. Berdin, maire et conseiller général.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 AVRIL 1897.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. TRONCIN et TRONCIN (André), à Chamant.

BULON, jardinier chez M. Dufour, à Aumont.

Est présenté :

M. VERNIER (Alphonse), jardinier au Moncel, par Pont-Sainte-Maxence (par MM. Billion et Pillois).

M. le Président, en termes émus, fait remarquer combien ce dernier mois a apporté de deuils parmi nos Sociétaires.

M. Lozet, notre sympathique professeur, a vu sa femme si dévouée emportée après quelques jours seulement de maladie.

Quelle douleur aussi pour M. Simon Compiègne, un de nos plus anciens sociétaires, qui voit disparaître successivement et dans un délai si court, cinq de ses enfants et petits-enfants ;

Pour M. Berthelot, qui perd son fils, jeune homme de quinze ans.

Enfin cette liste si longue est close par le décès de M. Chevaux, notre collègue depuis plusieurs années.

L'assemblée, au nom de la Société, présente à ces amis et à leurs familles ses sentiments de sincères condoléances.

XVII^e VOLUME. — N^o 4. — AVRIL 1897.



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice : 10018

CB : 5218

SHAS



0 00000 052184

Puissent nos sympathies être pour eux une consolation dans le malheur qui les frappe.

Sont déposés sur le bureau :

Note sur les dégustations.

Les catalogues de MM. Tissot, outils de jardinage, à Paris ; — Cloze, grainier, à Paris ; — Grassin, constructeur, à Saint-Sauveur-Arras ; — Diffuseur Briet, de Pierrefonds (Oise), pour la fabrication du cidre.

Cette dernière pièce amène une discussion très intéressants sur la fabrication du cidre, et de laquelle il résulte que plusieurs de nos collègues qui ont fabriqué du cidre par la diffusion, ont obtenu de bons résultats.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance des travaux du Conseil d'administration, qui s'est réuni avant la séance, sous la présidence de M. Morel.

Apports en séance. — Le Conseil propose de remplacer les points par des jetons de présence, chaque sociétaire ayant le choix d'opter entre la valeur des jetons ou la médaille réglementaire (proposition de M. Thirion).

Concours spéciaux. — 1^{er} prix, médaille de vermeil exceptionnelle ou 30 fr. en espèces. — Les autres récompenses en médailles et au choix du jury.

Visites de Jardins. — Mêmes récompenses que pour les concours, sous réserves du règlement existant.

Jardin. — Temporairement, le jardin sera fermé les jours de leçons de M. le Professeur dans les sections.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Apports en séance :

M. PECQUET : Trois pots de Cinéraires de très belle culture. — *Mention très honorable.*

M. CHÉRET : Reinette Canada blanche et grise. — *Mention honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 11 AVRIL 1897.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Sont présents : MM. Lozet, professeur, Petit, Godard, de la Ferté-Milon, Gannier, Lafontaine, Pillan, Droux, Despierres, Montiers, Weissenburger, Gacongne, Ducrô, Fassel, Dandrieux, Quervel, Legros, de Rouville, Breton, Pavy et Francolin.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, M. Lozet, professeur, traite, au cours de sa conférence les questions suivantes :

1^o Opérations à effectuer actuellement ou sous peu sur les arbres fruitiers ;

2^o Les insectes ennemis des arbres fruitiers ;

3^o Le rosier à cent feuilles et le rosier mousseux.

Une opération encore peu connue, dit M. Lozet, mais que les arboriculteurs de progrès ne manquent pas de faire, est la *castration de la fleur de poirier*. On appelle ainsi la suppression de la fleur du milieu.

L'ébourgeonnement doit être la préoccupation du moment ; il faut supprimer, avant qu'ils ne se soient trop développés, les bourgeons ou mal placés, ou trop rapprochés.

Le pincement des bourgeons conservés ne doit pas être non plus négligé, puisque c'est de cette opération que dépend presque exclusivement la mise à fruit des rameaux.

La torsion sera le remède à appliquer à ceux des rameaux qui n'auraient pas été pincés en temps utile.

La taille en vert, le palissage des bourgeons et la suppression des fruits ne doivent pas non plus être oubliés.

M. Lozet entre ensuite dans des détails particuliers sur le pincement des rameaux du pêcher, puis il décrit les ravages occasionnés actuellement par un petit coléoptère, l'anthonome du pommier.

La femelle de ce minuscule charançon, après sa fécondation, parcourt les fleurs du pommier et dépose dans chacune d'elles un œuf qui éclôt au bout de quelques jours ; la larve qui en résulte détruit complètement les organes de la fleur.

Il n'y a guère d'autre moyen de détruire en grand ce fléau des vergers, qu'en secouant énergiquement les arbres sur des bâches et en écrasant ensuite les insectes que l'on a pu faire tomber.

Culture du rosier à cent feuilles.

Originaire de la Perse, cette variété a été de tout temps recherchée par les artistes, qui considèrent sa fleur comme la plus parfaite au point de vue de la forme, et la plus délicate par son parfum.

Ce rosier, s'il a l'inconvénient de ne fleurir qu'une fois par an, a en revanche l'avantage précieux de résister aux plus grands froids.

Séance levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

DÉGUSTATIONS

22 Mars.

BERGAMOTTE SANNIER (provenant du Jardin de la Société). — Forme Bergamotte aplatie. — Peau épaisse, jaune-clair abondamment tiquetée de roux. — Chair jaunâtre assez fine, compacte, suffisamment juteuse, faiblement sucrée et aromatisée. — Fruit bon pour la saison.

25 Mars.

POIRE BERGAMOTTE FORTUNÉE. — Fruit moyen, ventru,

bosselé, pédoncule assez long. — Peau jaune-roux, lisse, fine, tiquetée et maculée de roux-clair. — Chair blanc-jaunâtre, assez fine, tendre, très juteuse, sucrée avec un peu d'âpreté. — Très bon pour l'époque. — Ne blettis pas, se tache à la périphérie à la maturité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Une bonne plante à forcer. — Nous traversons actuellement une période où on a l'habitude d'aller très vite en horticulture.

Une plante parue d'hier est en vogue aujourd'hui et est complètement démodée demain.

Il est vrai que devant la profusion de nouveautés de toutes manières dont nous sommes accablés aujourd'hui, il est très difficile d'étudier longtemps une même plante sans subir un temps d'arrêt dans la marche ascendante.

Un de nos amis nous faisait remarquer, il y a quelques années, différentes potées d'Iris qui étaient arrivées à donner leurs fleurs en janvier et février. Notons en passant que ces fleurs avaient un développement et un coloris normal.

L'espèce qui nous a paru la plus apte à forcer était l'*Iris Germanica*.

Nous avons profité de la leçon et, l'an dernier, nous avons préparé quelques variétés de ces plantes pour les rentrer à l'automne.

Parmi les différentes variétés qui ont fleuri dans nos serres nous avons pu reconnaître plusieurs degrés de floraison. Les premières fleurs furent données par la variété : *Violacea nana*, suivie de quelques jours par la variété *Alba nana*, qui précède d'une quinzaine la variété *Jeanne d'Arc*, puis les variétés *Victor Hugo*, *Président Grévy*, *Compacta*, *Celestiflora*, *Azurea*, etc., etc.

Tout le monde connaît la facilité avec laquelle se cultivent ces plantes ; j'en ai vu fleurir sur certains clochers et certains murs. Cependant cela ne prouve pas qu'elles dédaignent les terrains substantiels, bien au contraire.

Pour pouvoir les forcer, il faut les préparer une année à l'avance en les plantant dans un terrain bien amendé et en les arrosant beaucoup pendant les grandes sécheresses.

On rempotera les plantes ainsi préparées à l'automne. Les laisser quelque temps à l'air, puis les abriter sous châssis à froid pour les rentrer, suivant les besoins, soit en serre froide ou en serre tempérée.

Nous ne recommandons pas la serre chaude ; il est vrai que les plantes y fleuriraient quelques jours plus tôt, mais elles s'y étioieraient et cette avance serait au détriment de la fleur et du coloris.

A défaut de serre, on pourra conserver les plantes sous châssis à froid, elles n'auront là qu'une avance d'une quinzaine de jours sur la floraison normale ; mais c'est bien suffisant pour que le cultivateur puisse en tirer un parti rémunérateur, car ces plantes se vendent toujours sur les marchés, étant donné leur beau feuillage, la diversité de nuance de leurs fleurs et leur port élégant

MOREAU fils,

Horticulteur à la Garenne de Gueux.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Eprenay.)

* *

Étiquetage inaltérable. — Un grand nombre de nos collègues nous ayant demandé la formule employée au Parc de la Tête-d'Or pour obtenir un étiquetage inaltérable sur zinc, nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant ici la composition :

| | |
|---------------------------------|--------|
| Bichlorure de platine | 4 gr. |
| Eau | 40 gr. |
| Gomme arabique | 4 gr. |

Pour obtenir un beau noir ne s'altérant et ne s'oxydant jamais, il faut avant d'écrire décaper les plaques de zinc avec quelques gouttes d'acide sulfurique dans un verre d'eau. Aucun autre acide ne doit être employé, car les oxydes produits ne seraient pas solubles dans l'eau, et les plaques resteraient tachées.

Après avoir bien essuyé la plaque, on exécute l'inscription soit avec une plume d'oie, soit avec une plume d'acier, mais ces dernières sont rapidement usées par le chlorure qui les attaque et les détruit.

Les premières étiquettes que nous avons faites au chlorure de platine sont celles de l'arbusterie du Parc, elles datent du printemps 1886 et sont aussi nettes que le premier jour.

Nous ne saurions trop recommander ce mode d'étiquetage pour les collections de plantes vivaces ou ligneuses, où des erreurs se produisent presque toujours à cause de la pourriture rapide de l'étiquetage en bois, même sulfaté.

(Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône.)

* *

Contre les vers blancs. — L'emploi du pétrole pour se débarrasser des vers blancs a déjà été bien des fois préconisé, dit le *Lyon horticole*, et il faut croire que cette essence minérale jouit de quelque efficacité contre ce redoutable insecte, car il nous revient de divers côtés que des gens dignes de foi en ont été très satisfaits. M. le marquis de Paris, auquel on doit des études fort intéressantes sur les engrais, en recommande l'emploi. Voici comment il opère :

S'il s'agit de plantes de potagers ou de massifs déjà plantés, il fait des trous de 10 à 15 centimètres de profondeur et verse dans chaque trou un centilitre de pétrole, puis il rebouche les trous avec soin, afin que la vapeur ne se perde pas. Les trous sont plus ou moins espacés, suivant que la terre est plus ou moins compacte. Dans une terre forte, on les fait à un mètre en tout sens ; dans une terre légère on peut les

distancer davantage, mais il importe que la totalité du sol soit bien infectée.

S'il s'agit d'un sol non planté, on peut mélanger le pétrole soit avec de la terre, soit avec de la cendre qu'on répand sur le sol, puis on laboure immédiatement pour que le pétrole ne s'évapore pas. M. le marquis de Paris mélange du pétrole avec les engrais chimiques à la dose de six à sept litres par cent kilos. Le pétrole dont il se sert n'est pas épuré, « car, dit-il, il coûte moins cher, sent plus mauvais et renferme plus d'éléments toxiques ».

M. le marquis de Paris estime que le pétrole ne nuit pas aux plantes; des fraisiers, placés dans les trous mêmes où l'on avait placé du pétrole, n'en ont pas souffert. Toutefois il engage, par prudence, à ne pas le mettre trop près des racines des plantes.

Voilà cinq ans déjà que M. le marquis de Paris emploie le pétrole contre les vers blancs et avec un plein succès. « Depuis lors, dit-il, je n'ai pas eu une seule plante de mangée, ni dans mes massifs, ni dans mon potager. Je ne crois pas que cela tue les vers blancs, mais, en tous cas, cela les chasse et je n'en ai plus trouvé de vivants ou de morts en faisant mes labours. »

On le voit, l'expérience paraît concluante; elle est facile à faire et peu coûteuse; nous engageons tous nos lecteurs qui ont leurs cultures attaquées par les vers blancs à la tenter.

Cette communication a été faite par M. le marquis de Paris, à M. de la Rocheterie, président de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.

* *

Fixation des Potelets en fer. — Tout jardinier sait combien il est malaisé de bien fixer les petits poteaux ou potelets en fer supportant un grillage, une clôture, etc., et chacun sait aussi comment de leur bonne tenue dépend la stabilité

de tout l'ensemble. On se sert le plus souvent de dés en pierre ou en briques, dans lesquels on ménage un trou pour recevoir la base du potelet de fer. Celui-ci est ensuite scellé au plomb ou au ciment. Voici un procédé plus économique dont M. F. Burvenich père se sert depuis plus de vingt-cinq ans. Toutes les clôtures de son établissement, celles qu'il a placées aux jardins de l'Ecole d'horticulture et de l'Ecole normale à Gand, sont établies de cette façon: Deux barres de fer plat de 6 sur 20 millimètres, constituent chaque potelet. Chacun de ceux-ci a été recourbé dans sa partie inférieure, deux fois à angle droit et dans la direction perpendiculaire à celle du grillage. Le dernier coude qui est donc vertical, est engagé dans un bout de tuyau de drainage de 40 millimètres de diamètre et 30 centimètres de longueur, solidement enfoncé dans le sol. Une fois le fer engagé dans le tuyau, on l'y consolide en remplissant l'intervalle avec du béton de ciment. Les potelets résistent parfaitement dans tous les sens à la traction des fils qu'ils supportent. M. F. Burvenich emploie un procédé analogue pour fixer les fers des contre-espaliers.

(Revue de l'Horticulture belge et étrangère).

* *

Les moineaux en Algérie. — Les moineaux sont si nombreux cette année en Algérie que, pour chasser les pillards, on a dû trouver un engin moins dispendieux que la poudre et le plomb! Cet engin, c'est l'alcool. On établit, aux endroits que ces pillards fréquentent, des trainées de balles de céréales sur lesquelles on épand du grain que l'on a fait tremper pendant deux heures dans de l'eau-de-vie sucrée. Le moineau est fort ivrogne, c'est là son moindre défaut. Il s'abat, avec quelle joie! sur ce grain tentateur, il s'enivre à souhait, et le voilà titubant sur ses petites pattes, incapable de s'envoler. Au petit jour, le cultivateur passe avec un panier à couvercle et enferme dans cet *in pace* les moineaux

ramassés à la main dans les sillons remplis d'ivresse. On les plume, on les tresse, quand ils sont gras et dodus, puis on va les vendre à la ville prochaine... sous le nom d'*alouettes*.
(*La Terre*).

*
* *

Les Champignons cultivés sans couche. — M. Rivoire raconte, dans le *Jardin*, qu'un curé du département du Rhône fait depuis longtemps la culture de l'agaric aussi facilement que celle des poireaux ou de la salade.

Dans ce pays, les fougères croissent en abondance, et l'on s'en sert comme litière pour les animaux. Si on veut faire la culture des champignons, on la laisse pourrir sous les animaux pendant deux ou trois mois, se contentant de mettre un peu de paille si elle a trop besoin d'être changée. C'est généralement dans les bergeries que ces fougères sont placées comme litière; mais sous des chevaux elles seraient encore meilleures.

La fin de l'hiver arrivée, on l'enlève et on la mélange avec du terreau; le curé en question la mêle avec des balayures de rues. On en fait ensuite un tas dans un coin du jardin et en plein soleil, et dès le mois de juillet a lieu une abondante végétation de champignons.

*
* *

Plébiscite de Roses. — Un journal allemand a eu l'idée d'organiser, entre horticulteurs allemands, un plébiscite pour les meilleures variétés de roses choisies entre trois cents dénommées.

Voici le nom de celles qui ont obtenu l'unanimité des suffrages :

Hybrides remontants : *Alfred Colomb, Baronne A. de Rothschild, Captain Cristy, Charles Lefèvre, Duke of Teck, Boule de Neige, Fisher Holmes, Général Jacqueminot, Horace Vernet, Merveille de Lyon, Prince Camille de Rohan, Ulrich Brunner fils.*

Thés : *Belle Lyonnaise, Catherine Mermet, Comtesse Riza du Parc, Franciska Krüger, Grâce Darling, Grossherzogin, Mathilde, Maréchal Niel, Marie Van Houtte, Niphotos, Perle des Jardins, Souvenir d'un Ami.*

Hybrides de Thés : *La France, Lady Marie Fitzwilliam.*

Hybrides de Bourbon : *Souvenir de la Malmaison.*

Puis viennent d'autres variétés ayant obtenu moins de suffrages, mais également belles : *Gloire de Margottin, Jean Liabaud, Marie Baumann, Paul Neyron, etc.*, pour les hybrides remontants.

Gloire de Dijon, Madame Eugénie Verdier, Reine Marie-Henriette, Thé hybride, pour les thés.

Enfin, pour les hybrides de thés, nous relevons : *Gustave Régis, William Allen Richardson.*

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault*).

*
* *

Destruction du Puceron lanigère. — Nous lisons dans l'*Horticulteur briard*, organe de la Société horticole et botanique de Melun :

Après de longues recherches, j'ai trouvé un moyen très simple de détruire le puceron lanigère, cet insecte si redoutable pour les pommiers.

Voici la manière d'opérer : Il faut d'abord dégager un peu le pied des pommiers, car le puceron descend jusqu'en terre. Cette opération se fait aussitôt après la taille, c'est-à-dire avant la végétation. On prend ensuite un pinceau et de l'huile de noix. On s'assurera que c'est bien de l'huile de noix naturelle. On passe une couche sur le tronc et les branches des arbres atteints par le puceron. Si, malgré ce premier traitement, le puceron fait une réapparition sur quelques parties des arbres, on recommence l'opération au printemps. Par ce moyen, on débarrasse sûrement les arbres du puceron lanigère.

J'engage les personnes qui ont des pommiers atteints par

cet insecte à essayer ce moyen ; elles pourront en juger par elles-mêmes l'efficacité. C'est celui que j'utilise depuis plusieurs années, et j'en suis satisfait.

MALLOT-BOULLEY.

* *

Conserves de légumes. — On peut faire à très peu de frais des conserves de haricots verts par la méthode suivante, longuement et très efficacement éprouvée :

Eplucher avec soin des haricots bien tendres, avant qu'ils ne portent de graines. Enfilez-les en chapelet avec une aiguille moyenne et du fil écru, de façon que chaque chapelet soit suffisant pour un repas de trois à quatre personnes.

Ayez sur le feu un chaudron aux trois quarts plein d'eau bouillante salée. Plongez les chapelets un à un, retirez-les presque instantanément, mettez-les à pleine eau froide, suspendez-les ensuite, à l'abri du soleil qui les jaunirait, dans un endroit exposé aux courants d'air.

Quand ils seront bien secs, gardez-les à l'abri de l'humidité.

Pour les employer, trempez un chapelet dans de l'eau froide ; lorsque les haricots seront revenus à leur état naturel, vous les cuirez et les assaisonnerez comme de coutume.

(*Bulletin hebdomadaire du Service des Renseignements généraux du gouvernement de l'Algérie*).

* *

Remède contre la Tavelure. — Il paraît que la bouillie bordelaise, comme on l'a cru jusqu'ici, n'est pas le meilleur remède contre la Tavelure, mais bien le sulfure de calcium, qui s'obtient en faisant bouillir ensemble pendant une demi-heure environ 1 kil. de soufre avec 800 grammes de chaux grasse dans 10 à 12 litres d'eau ; on laisse refroidir le liquide, on le met en bouteilles et on ajoute 20 litres d'eau par litre de ce produit au moment de l'employer, avant que le champignon ait fait son apparition.

Les fruits le plus souvent attaqués de la Tavelure sont pour

les poiriers, le Doyenné d'hiver, le Saint-Germain, le Beurré-Vauquelin, etc., pour les pommiers, le Calville.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.*)

* *

Pour rendre farineuses les Pommes de terre. — Dans les familles où ce précieux tubercule est souvent consommé sous la forme la plus économique, — en robe de chambre, — rien de plus déplorable que de le trouver amolli, aqueux, ce qui nuit à la fois à son bon goût et à son apparence appétissante.

Les ménagères ont à leur disposition un moyen facile de prévenir cet inconvénient. Il leur suffit, pour cela, d'avoir soin de ne mettre leurs pommes de terre dans l'eau où elles se proposent de les faire cuire que lorsque cette eau est en pleine ébullition.

C'est ainsi que les pommes de terre, même de qualité défectueuse, deviennent farineuses, fermes et sont sensiblement améliorées.

(*Annales de la Société horticole de la Haute-Marne.*)

* *

Erreurs et préjugés agricoles. — Il faut se bien garder d'employer de grands pots dans la culture des petites plantes. Je dois avouer que pendant longtemps j'ai absolument cru tout le contraire. Comment ? Voici : je me disais, si un végétal en pleine terre pousse généralement mieux qu'une plante en pot, c'est que les racines en sont moins gênées et que la nourriture dont elles disposent est plus abondante. Eh bien ! donc, plus le pot sera grand, mieux la plante poussera, puisqu'ainsi elle se trouvera dans des conditions voisines de la plante en pleine terre. Or, ce n'est pas vrai, dans un petit pot une plante fait mieux que dans un grand.

C'est qu'avec de l'engrais, la plante a besoin d'air.

Mais, dans un grand pot, la plante a moins d'air, car les arrosages multiples tassent le sol et en expulsent l'air.

Cela est si vrai qu'une plante nouvellement repotée ne

marche bien qu'à partir du moment où les extrémités des racines touchent les parois du pot.

Entre la motte de terre et les parois intérieures du pot, un vide se produit régulièrement par les alternatives de sécheresse et d'humidité que subit la motte de terre.

Par l'humidité, la motte se dilate, et par la sécheresse elle se contracte et se serre.

Ainsi s'explique bien, il me semble :

1^o Comment il faut arroser à fond une plante, non pas comme on fait, un peu et souvent, mais à fond.

2^o Comment aussi rien n'est plus mauvais que l'installation d'un pot dans une soucoupe pleine d'eau.

Si cela est bon pour les gens qui sont économes de leurs efforts, rien n'est plus mauvais pour les plantes, car ces malheureuses manquent d'air.

3^o Enfin comment il faut se garder de pulvériser trop finement la terre de bruyère, lors du repotage.

Au diable donc les claies et les tamis qui font une terre trop fine, trop serrée et ainsi mal aérée.

(Bulletin de la Société de Picardie.)

* *

Pour détruire les nids de Guêpes en terre. — On verse de la benzine dans une soucoupe ; on la place le soir près de l'ouverture du nid et on recouvre l'une et l'autre d'une cloche à melons en ayant soin de bien boucher les autres ouvertures s'il s'en trouve. A leur sortie les insectes sont asphyxiés par les émanations de la benzine.

(Le Moniteur d'Horticulture).

APICULTURE

Allons, fiers cultivateurs ! intelligents villageois ! laborieux ouvriers des jardins et des champs ! mettez-vous à la besogne,

pensez aux abeilles ! Ayez en prévision en ce moment chez vous, au moins une ou deux ruches vides. Les essaims vont bientôt s'envoler. Vous savez qu'il s'en égare toujours un certain nombre dans la campagne ; qui sait, si dans vos occupations journalières, le hasard ne viendra pas vous favoriser.

Dans ce cas ne vous en désintéressez pas, recueillez-les avec soin ; ce sera là pour vous le premier matériel d'une ressource importante. Ou bien n'attendez pas les faveurs du hasard. Achetez des premiers essaims ; ceux-ci vous rendront à l'automne le capital, que pour eux vous aurez engagé au printemps.

Rappelez-vous que notre agriculture perd gros, quand elle s'avise de négliger les abeilles, dont le rôle semble uniquement établi pour l'enrichir.

Les autres matériaux ne vous manqueront pas, vous les avez sous vos pas, ils sont entre vos mains ; il suffit que vous les mettiez en œuvre. La flore de la région est riche en végétaux mellifères de toutes espèces. Le premier printemps voit fleurir les Violariées (1), entrouvrir les boutons écailleux des Salicinées (2), des Hippocastanées (3), des Rosacées-Amygdalées (4), Pomacées (5), Dryadées (6), Rosées (7) ; en même temps vos champs et vos bois se constellent d'innombrables Crucifères (8), de Labiées (9), de Légumi-

-
- | | | | |
|-----|-----------------------------|--------------|---------------------------------------|
| (1) | Ayant pour type principal : | la Violette. | |
| (2) | id. | id. | le Saule, le Peuplier. |
| (3) | id. | id. | le Marronnier. |
| (4) | id. | id. | l'Amandier. |
| (5) | id. | id. | le Pommier. |
| (6) | id. | id. | la Ronce. |
| (7) | id. | id. | le Rosier. |
| (8) | id. | id. | le Colza, la Navette. |
| (9) | id. | id. | le Trym, la Lavande, le Romarin, etc. |

neuses (1). Chacune de ces familles nombreuses épanouissent par myriades des fleurs dont le calice détient les *anthères* et les *nectaires* : principaux matériaux que très habilement les abeilles récoltent et transforment en cire pure, en miel exquis, vous produisant ainsi des denrées économiques d'un profit considérablement avantageux, dont vous ne devez pas plus longtemps vous désintéresser, et que, sans elles, nulle autre créature au monde ne saurait tirer parti.

C'est donc bien à vous, habitants des campagnes, qu'il appartient d'accroître la production de la cire et du miel. La quantité peut en être considérablement augmentée sans crainte d'en déprécier la valeur ; le pays réclame et attend de vous cette augmentation de denrée dont il a besoin, sachant que vous pouvez la lui fournir, en servant d'abord vos intérêts, tout en rendant service à la nation.

Avec le miel, sachez-le bien, vous ferez de l'alcool ; vous ferez du vin, et vous augmenterez la qualité de vos cidres, cette boisson si hygiénique qui devient de plus en plus populaire.

Aussi pour vous aider dans l'accomplissement de la tâche que nous vous exhortons d'entreprendre et dont vous serez certes les premiers récompensés, nous vous dirons d'abord qu'il n'est pas besoin d'être profond agriculteur pour la remplir. Il suffit tout simplement d'un peu de bonne volonté et de persévérance.

Entre vos mains, si peu exercées soient-elles dans la partie, chaque ruche peut produire un revenu annuel de dix francs, ce revenu pourra être doublé si vous vous donnez peu à peu la peine de devenir un praticien assez habile pour gouverner convenablement une centaine de communautés d'abeilles.

(A suivre).

(1) Ayant pour type principal : le Trèfle, le Sainfoin, la Luzerne, le Genet, l'Acacia, etc.

Leçons d'Horticulture.

MAI 1897.

ARBORICULTURE :

Les divers modes de reproduction des végétaux ligneux

ENTOMOLOGIE :

La Chématobie et l'Anthonome.

FLORICULTURE :

Les Rosiers hybrides.

| | |
|----------------------------|--|
| <i>Senlis :</i> | Dimanche 2, à l'issue de la séance. |
| <i>Vineuil :</i> | Jedi 6, à 2 heures, chez M. Ferraud, horticulteur. |
| <i>Crépy :</i> | Dimanche 9, à 2 heures, à l'école des garçons. |
| <i>Barbery :</i> | Jedi 13, à 10 heures, à la mairie. |
| <i>Pont-Ste-Maxence :</i> | Dimanche 16, à 2 heures, à la mairie. |
| <i>Betz :</i> | Jedi 20, à 2 heures, à la mairie. |
| <i>Creil :</i> | Dimanche 23, à 2 heures, à la mairie. |
| <i>Nanteuil :</i> | Jedi 27, à 3 heures 1/2, à la mairie. |
| <i>La Chapelle-en-S. :</i> | Dimanche 30, à 2 h. 1/2, à la mairie. |

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

A CÉDER

Établissement d'Horticulteur.

S'adresser à M. TASSIN père, à Senlis.

Senlis. — Imp. Nouvian.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

| | | | | |
|----------------------|----------|--|-----------------------|--------|
| 1 fois | 2 fr. 50 | | 6 fois de suite. . . | 10 fr. |
| 3 fois de suite. . . | 6 »» | | 12 fois de suite. . . | 18 »» |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.